



Rapport 2020 sur le Prix et la Qualité des services



Sommaire

1.	Présentation générale	page 3
	Adhésion des communes en 2020	page 4
	Les élus	page 4
	Les services	page 5
2.	Le service de l'eau potable	page 6
	Présentation du service	page 6
	Le prélèvement de la ressource	page 6
	Volume mis en œuvre	page 10
	Volumes vendus en 2020	page 11
	Linéaire du réseau	page 11
	La tarification	page 11
	Les indicateurs de performance	page 13
	Financement des investissements	page 16
3.	Le service de l'assainissement collectif	page 16
	Présentation du service	page 16
	Linéaire du réseau	page 17
	Ouvrage d'épuration	page 17
	La tarification	page 18
	Les indicateurs de performance	page 19
	Conformité de l'agglomération	page 21
	Financement des investissements	page 21
4.	Le service de l'assainissement non collec	tifpage 21
	Présentation du service	page 21
	La tarification	page 23
	Les indicateurs de performance	page 23



1. Présentation générale

Le syndicat a été créé en **1985** par les communes de Dieulefit et le Poët-Laval pour gérer le petit cycle de l'eau ou cycle domestique.

Ce chemin est composé de sept étapes :

- Le prélèvement d'eau brute
- La potabilisation de l'eau
- Le stockage de l'eau potable
- La distribution de l'eau potable
- La collecte des eaux usées
- Le traitement des eaux usées (assainissement collectif concerne 80 % des usagers)
- Le rejet au milieu naturel

En décembre **2005** les statuts du syndicat sont modifiés afin de permettre à d'autres communes du territoire d'adhérer au SIEA pour la gestion de 3 compétences :

- L'eau potable
- L'assainissement collectif
- · L'assainissement non collectif

Le SIEA assure la gestion des compétences en régie publique.



Adhésion des communes en 2020 :

Eau potable : Dieulefit et le Poët-Laval

Assainissement collectif: Dieulefit et le Poët-Laval

Assainissement non collectif: Aleyrac, Bourdeaux, Bouvières, Comps, Crupies, Dieulefit, Eyzahut, la Bégude de Mazenc, les Tonils, le Poët-Laval, la Roche Saint Secret Beconne, Montjoux, Orcinas, Pont de Barret, Rochebaudin, Salettes, Souspierre, Teyssières, Vesc.

Les élus :

Le SIEA est un syndicat de communes (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) qui se compose :

1- D'un organe exécutif : **le bureau** – élus

Président, Richard Bouquet ; **Vice-présidents,** Jérôme Cuche, Marc Eberhard, Jean-Pierre Fabre, Sylvain Jean

2- D'un organe délibérant : le comité syndical – élus

Aleyrac Dominique Arnaud; Bourdeaux Robert Leyman, Thierry Didier; Bouvières Damien Bompard, Jean-Marc Granconato; Comps Jean-Pierre Fabre, Myriam Cordeil; Dieulefit Geneviève Morénas, Camille Perrin, Christian Bussat, Marc Eberhard, Jacques Glayse, Sylvain Jean, Patrice Benoit, Vincent Daumas; Eyzahut Jacques Holz, Joel Chabanas; La Bégude de Mazenc, Marc-André Barbe, Patrick Fayn, Nathalie Gardet; La Roche Saint Secret Didier Dasse, Jean-Paul Faure; Le Poët-Laval Francette Chapus, Richard Bouquet, Patrick Chassepot, Jérôme Cuche, Patrice Magnan, Rémy Pellegrin, Béatrice Plazza, Jean Dorey, Kévin Valbon; Les Tonils Anne Desloges, Jean-François Poisson; Montjoux Philippe Patry, Patricia Violet; Orcinas Maurice Rousset, Jean-Philippe Louis; Pont de Barret Coralie Jouve, Sandrine Courbis; Rochebaudin Stéphane Galdemas, David Broc; Salettes Jean-Marie Icard, Frédéric Fallay; Souspierre, Eliette Guillhaud, Pierre Mossaz; Teyssieres Mireille Blanc, Jean-François Monnier; Vesc Didier Alaize.



Les services :

Le SIEA est géré par 6 agents de la fonction publique territoriale :

Directeur

Frédéric Duval

Attaché principal

Secrétariat - comptabilité Céline Brisotto Adjoint administratif principal

Responsable technique Cyril Marcel Agent de maîtrise principal

> Agents de terrain Franck Dusserre

Contrôleur ANC

Fabrice Brisotto

Adjoint technique principal

Sébastien Maillet

Adjoints techniques principaux

Adresse: 13, montée du Jas 26220 Dieulefit

Téléphone : 04 75 46 88 46

09 70 32 66 11 Fax:

Courriel: sieadpl@orange.fr

Site internet: www.sieapdd.fr

Page facebook: SIEA du Pays de Dieulefit Bourdeaux

Un service d'astreintes est disponible pour les usagers 7 jours sur 7 en dehors des heures d'ouverture.



2. Le service de l'Eau Potable

Présentation du service :

Territoire desservi : Dieulefit et le Poët-Laval

• Existence d'une délégation de service public : Non

• Existence d'un schéma directeur de distribution au sens de l'article L 2224-7-1

du CGCT: Oui

Existence d'un règlement du service : Oui
 Existence d'un schéma directeur : Oui

Le service est exploité en régie à autonomie financière et morale.

Estimation de la population desservie : 4 200 habitants
Nombre d'abonnés au 31/12/2020 : 2 593 (+0,60%)

Dieulefit: 2 114 Le Poët-Laval: 479

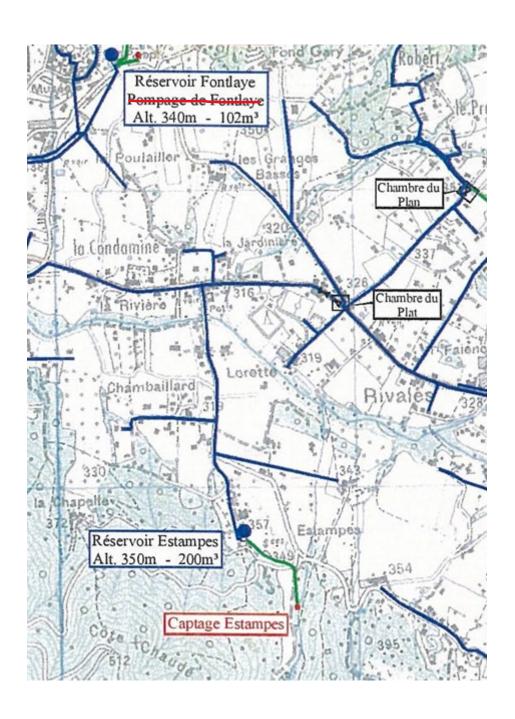
• Densité linéaire d'abonnés : 37 abonnés par km

Nombre d'habitant par abonné : 1,61
Consommation moyenne annuelle par abonné : 115 m3

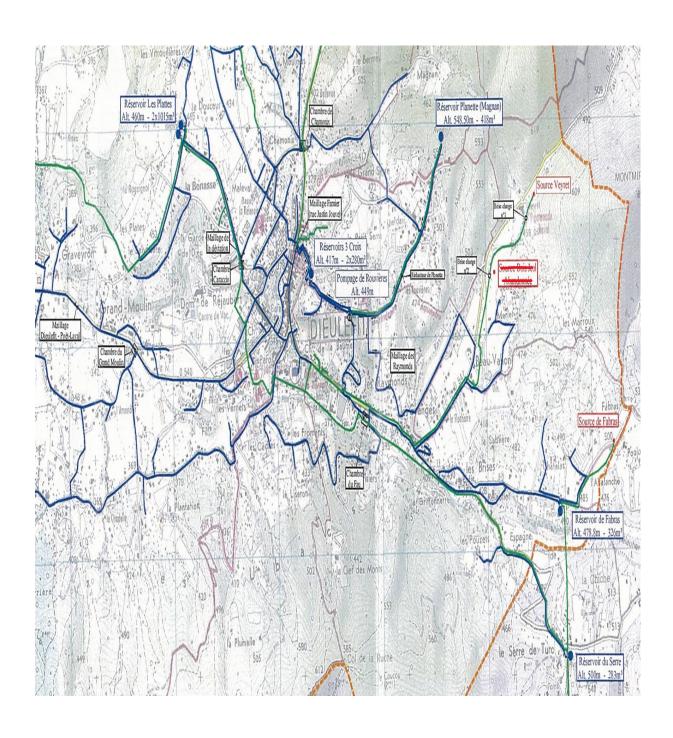
Le prélèvement de la ressource :

Le Siea a prélevé 483 636 m3 en 2020 sur 5 sources.

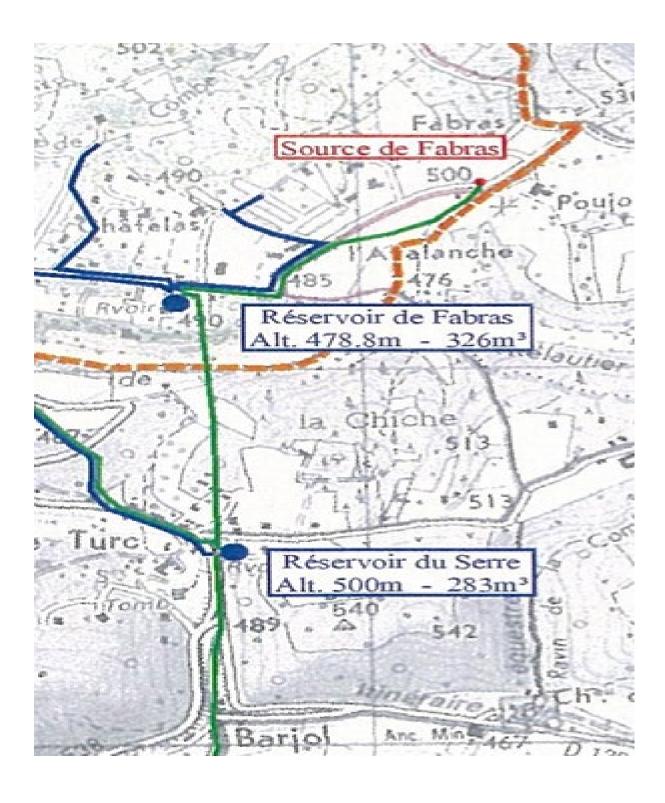










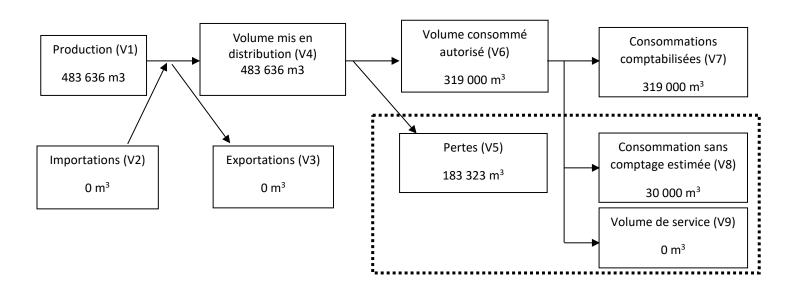




Ressource et implantation	Volume prélevé durant l'exercice 2019 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Var. en %	Protection de la ressource
BARJOL Montjoux	221 853	226 272	+1	100%
FABRAS Dieulefit	33 317	42 877	+1,28	100%
ESTAMPES Le Poët-Laval	43 271	40 958	-5,3	100%
FARNIER Dieulefit	29 110	28 326	-2,6	100%
VEYRET Dieulefit	142 641	145 203	+1,8	100%
Total	470 192	483 636	+2,85	100%

Pourcentage des eaux souterraines sans le volume prélevé : 100%

Volume mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020 :





Volumes vendus en 2020 :

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2019 en m³	Volumes vendus durant l'exercice 2020 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques	290 000	319 000	
Conso. Sans comptage	30 000	30 000	_
Total vendu aux abonnés	320 000	349 000	+ 9

Linéaire du réseau 2020 :

70 Km

La tarification:

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 sont les suivants :

• Ouverture, fermeture de branchement : 60,00 euros ht (inchangé)

• Fermeture à la bouche à clé : 15,00 euros ht (inchangé)

• Déplacement d'un agent non justifié : 60,00 euros ht (inchangé)

• Frais de branchement : Réel (devis) + 10% de frais généraux.

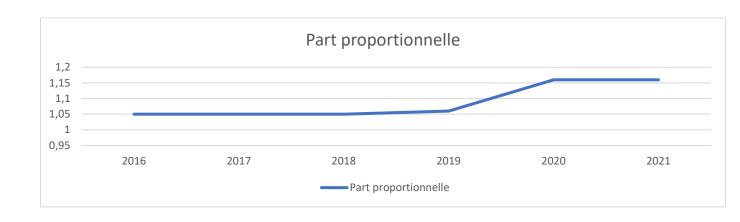
 Modification de branchement (à la demande de l'usager) : Réel (devis) + 10% de frais généraux.

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables au 01/01/2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :



Tarifs	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020			
Part de la col	lectivité				
Part fixe (€ HT/an)					
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	32 €	32 €			
Part proportionnelle (€ HT/m³)					
Prix au m³	1,06 €/m³	1,16 €/m³			
Taxes et red	evances				
Taxes					
Taux de TVA (2)	5,5 %	5,5 %			
Redevances					
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,15 €/m³	0,15 €/m³			
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,28 €/m³	0,27 €/m3			





Facture type	Au 01/01/2019 en €	Au 01/01/2020 en €	Variation en %			
Par	Part de la collectivité					
Part fixe annuelle	32,00	32,00	0			
Part proportionnelle	127,20	139,20	+ 9,4			
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	159,20	171,20				
Part du délégataire <i>(el</i>	n cas de délégation de s	service public)				
Part fixe annuelle			%			
Part proportionnelle			%			
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire			%			
Tax	xes et redevances					
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	18,00	18,00	0			
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	33,60	32,40	- 3,57			
VNF Prélèvement :	0,00					
Autre :	0,00					
TVA	11,59	12,18				
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	63,19	62,58				
Total	222,39	233,72				
Prix TTC au m ³	1,85	1,95	+ 5,40			

- Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle
- La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle

Les indicateurs de performance

• Qualité de l'eau

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé



(ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2019	Nombre de prélèvements non- conformes exercice 2019	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2020	Nombre de prélèvements non- conformes exercice 2020	
Microbiologie	32	3	32	0	
Paramètres physico-chimiques	32	0	32	0	

• Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEA	UX		
(15 points)		l	1
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au			
moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations	oui : 5 points	0	-
et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est	non: 0 point	Oui	5
considérée comme effectuée)	1		
PARTIE B : INVENTAIRE DES RES	SEAUX		
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a	été obtenue pour la pa	rtie A)	
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui	
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	0 à 15 points sous conditions (1)	Oui	15
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		100%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	100%	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET	DE GESTION DES	RESEAU	X
(75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins on			-
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement,	oui : 10 points		1.0
ventouses, purges, PI,) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	non: 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10



VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 -Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	110

• Rendement du réseau

	Exercice 2019	Exercice 2020
Rendement du réseau	68 %	72 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	12,64	13,65

• Indice linéaire des volumes non comptés

6,44 m3/j/km

• Indice linéaire de perte

5,26 m3/j/km

• Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable :

0,30%

• Indice d'avancement protection des ressources en eau potable :

100%



Financement des investissements

En 2020 le montant des investissements est de 127 000,00 euros. Il s'agit principalement du paiement du solde des travaux de réseaux des rues G. Péri et E. Chalamel à Dieulefit. Le Siea a perçu une subvention de l'Agence de l'Eau de 84 000,00 euros et un remboursement de la commune de Dieulefit de 262 000,00 euros (avance effectuée par le Siea pour des travaux d'eaux pluviales et d'aménagement).

Le service de l'eau potable a un taux d'endettement de 0%.

Pour l'année 2020, la dotation aux amortissements a été de 171 000,00 euros.

L'indice de qualité des comptes locaux est excellent 19/20.

3. Le service de l'Assainissement collectif

Présentation du service :

• Territoire desservi : Dieulefit et le Poët-Laval

• Existence d'une délégation de service public : Non

• Existence d'un zonage d'assainissement : Oui

• Existence d'un règlement du service : Oui

Le service est exploité en régie à autonomie financière et morale.

Nombre d'abonnés au 31/12/2020 : 1 800 (+1,00%)



Densité linéaire d'abonnés : 41,86 abonnés par km

• Volume facturé : 222 000 m3

Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements)

3 km de réseau unitaire

40 km de réseau séparatif

Ouvrage d'épuration

Le Siea gère 1 station de traitement des eaux usées.

Filière : lagunage naturel de 4 hectares

Mise en service: 1993

Capacité nominale : 3 300 EH





La tarification:

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 sont les suivants :

Frais d'accès au service : 60 euros

Participation Financière à l'Assainissement Collectif : 5 500,00 euros

Frais de raccordement (partie publique) : Frais réels + 10% de frais généraux.

Les tarifs applicables au 01/01/2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE ($120 \text{ m}^3/\text{an}$) sont :

Tarifs		Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
	Part de la colle	ctivité	
Part fixe (€ H7	Γ/an)		
	Abonnement (1)	35,00 €	35,00 €
Part proportion	nnelle (€ HT/m³)		
	Prix au m³	1,50 €/m³	1,60 €/m³
Tarif progress	if (voir délibération 19-2019)		
	Taxes et redev	ances	
Taxes			
	Taux de TVA (2)	10 %	10 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,15 €/m³	0,15 €/m³
1			

Mise en place d'un tarif progressif par tranche de consommation (au semestre) :

1-60 m3 : 1,60€ / 61-125 m3 : 1,70€ / 126-150 m3 : 1,80€ au-delà de 150 m3 : 2,00€



Facture type	Au 01/01/2019 en €	Au 01/01/2020 en €	Variation en %		
Part de la collectivité					
Part fixe annuelle	35,00	35,00			
Part proportionnelle	180,00	192,00	+ 6,66		
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	215,00	227,00	+ 5,58		
Part du délégataire <i>(en c</i>	as de délégation de ser	vice public)			
Part fixe annuelle			%		
Part proportionnelle			%		
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire			%		
Taxes	et redevances				
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	18,00	18,00			
VNF Rejet :					
Autre :					
TVA	23,30	24,50			
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	41,30	42,50			
Total	256,30	269,50			
Prix TTC au m ³	2,14	2,24	+ 4,67		

Indicateurs de performance

Pour l'exercice 2020, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des 1 800 abonnés.



	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEA (15 points)	UX		
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RES	SEAUX		
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a	a été obtenue pour la pa	rtie A)	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0.15	Oui	
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	0 à 15 points sous conditions (1)	Oui	15
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		100%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	100%	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins on			X
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (3)	0%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	95



Conformité de l'agglomération de Dieulefit et le Poët-Laval

Non-conformité performance.

Non-conformité au SDAGE sur les paramètres NGL et Pt.

En 2020, une étude sur l'effet de la séparation des eaux à la source a été menée par Insavalor.

En 2020 un appel d'offre a été lancé pour le renouvellement de la station de traitement des eaux usées afin de se mettre en conformité avec la règlementation européenne.

Financement des investissements

En 2020 le montant des investissements est de 59 000,00 euros. Il s'agit principalement de régularisation d'écritures entre le budget eau et assainissement et le paiement de missions pour ARTELIA et INSAVALOR. Le Siea a perçu une subvention de l'Agence de l'Eau de 46 000,00 euros pour les travaux des Boulevards et G. Péri à Dieulefit.

Le service de l'assainissement collectif a un taux d'endettement de 0%.

Pour l'année 2020, la dotation aux amortissements a été de 153 000,00 euros.

L'indice de qualité des comptes locaux est excellent 17,3/20.

4. Le service de l'Assainissement non collectif

Présentation du service :

• Territoire desservi:



Aleyrac, Bourdeaux, Bouvières, Comps, Crupies, Dieulefit, Eyzahut, la Bégude de Mazenc, les Tonils, le Poët-Laval, la Roche Saint Secret Beconne, Montjoux, Orcinas, Pont de Barret, Rochebaudin, Salettes, Souspierre, Teyssières, Vesc.

Existence d'une délégation de service public : Non
Existence d'un zonage d'assainissement : Oui
Existence d'un règlement du service : Oui

Le service est exploité en régie à autonomie financière et morale.

Estimation de la population desservie : 9 000 habitants
Nombre d'abonnés au 31/12/2020 : 2 197 installations

• Taux de couverture : 100%

	Exercice	Exercice 2019		Exercice 202	
A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service	·				
Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	(Oui		
Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui			
Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	(Oui		
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui			
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			<u>.</u>		
Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	1	Non		
Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	1	Non		
Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	1	Non		

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2020 est de 100



La tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables en 2020 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020		
Compétences obligatoires				
Tarif du contrôle des installations neuves en €	27,27	27,50		
Tarif du contrôle des installations existantes en €	27,27	27,50		

Autres tarifs:

Installation neuve: 250,00 euros ht Phase instruction du dossier (conception): 180,00 euros ht Phase réalisation: 70,00 euros ht

Refus du contrôle : doublement de la redevance

Absent au RDV : 50,00 euros ht Contrôle du diagnostic 100,00 euros ht

Indicateurs de performance

	Exercice 2019	Exercice 2020
Nombre d'installations contrôlées	311	137
Réhabilitations + Neuf	46	37
Taux de conformité en %	81	81

Sur les 137 contrôles de l'année 2020, 66 sont classés A ; 12 B ; 42 C et 13 C+.



Catégories d'installations sur l'ensemble du parc (2 197) :

A (bon): 743

B (moyen): 248

C (A réhabiliter sans pollution): 825

C+ (Pollution): 381

Depuis 2006, il y a eu:

- 450 réhabilitations soit une moyenne de 32 réhabilitations par an.
- 82 permis de construire
- 108 subventions de l'Agence de l'Eau

Type de filières installées (réhabilitation et neuf) :

Tranchées d'épandages : 117

Lits d'épandages : 36

Filtre à sable vertical non drainé : 91

Filtre à sable vertical drainé : 85

Microstations: 60

Filtres compacts: 96

Filtres plantés : 27

Toilettes sèches: 7

L'indice de qualité des comptes locaux est excellent 18,6/20.